



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

Réf. : IC 01-01-2021

AVIS DE REPORT

Date : 03-02-2021

Pays :	Maroc- Rabat
Description de la mission :	Coordination du programme conjoint AMAL
Nom du projet :	AMAL « protection et autonomisation des enfants et jeunes réfugiés et migrants »
Durée de la mission:	5 mois (février - juin 2021) pour un total de 28 jours ouvrables

L'offre doit être soumise par courrier électronique à l'adresse procurement.morocco@undp.org en induant dans l'objet la référence : **IC 02-01-2021 AMAL « protection et autonomisation des enfants et jeunes réfugiés et migrants »** au plus tard le 10.02.2021 à 16h00 (Heure de Rabat).

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par écrit ou par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessus. Le BCR répondra par écrit ou par courrier électronique, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires, sans mentionner l'auteur de la question.

1. CONTEXTE

Les enfants et jeunes migrants et réfugiés font partie intégrante du phénomène de la migration à l'échelle internationale. Du fait de leur vulnérabilité, plusieurs facteurs peuvent limiter leur intégration, comme les difficultés d'accès aux services de base, l'insuffisance des structures de protection spécialisée (notamment l'hébergement), et un accès limité aux opportunités économiques.

Afin de répondre à ces défis, le programme conjoint AMAL « Protéger et autonomiser les enfants et jeunes réfugiés et migrants au Maroc » est mis en oeuvre par le Haut-Commissariat aux Réfugiés (UNHCR), l'Organisation Mondiale pour les Migrations (OIM) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), sous la coordination du Bureau du Coordinateur Résident des Nations Unies.

Il s'appuie sur les efforts entrepris par les autorités marocaines pour d'une part mettre en place une politique d'intégration volontariste et humaniste, traduite par la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile (SNIA) et, d'autre part, offrir un cadre

réglementaire renforcé de protection de l'enfance à travers la Politique publique intégrée de la protection de l'enfance (PIPEM).

Le programme est mené en partenariat avec le Ministère délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, chargé des Marocains résidant à l'étranger, et en collaboration avec plusieurs autres départements ministériels.

Dans l'optique de fournir une réponse intégrée, ce programme appuie la consolidation des cadres réglementaires de protection de l'enfance tout en visant l'amélioration des conditions de vie des jeunes et enfants réfugiés et migrants à travers un accès renforcé aux services de base et une assistance directe.

2. ÉTENDUE DES TRAVAUX, RESPONSABILITÉS ET DESCRIPTION ANALYTIQUE DES TRAVAUX PROPOSÉS

Sous la direction générale du Coordonnateur Résident et la supervision quotidienne de l'OIM, il/elle assurera la mission de Coordonnateur/trice National/e du Programme Conjoint AMAL « Protéger et autonomiser les enfants et jeunes réfugiés et migrants au Maroc » à raison de 2 jours ouvrés par semaine pour une durée de 5 mois en remplacement d'un congé maternité.

Les livrables et échéanciers attendus sont les suivants :

Livable 1 : « Comptes rendus des réunions de coordination entre les points focaux techniques OIM-UNICEF-UNHCR du programme AMAL (à raison de 1 par mois) ;

Livable 2 : Comptes rendus des réunions de coordination entre les points focaux communication OIM-UNICEF-UNHCR du programme AMAL (à raison de 1 tous les deux mois) ;

Livable 3 : Un rapport d'activité deux mois après le début de la mission, ne devant pas dépasser 5 pages ;

Livable 4 : Un rapport d'activité à la fin de la mission. Ce rapport, à vocation pratique, devra permettre d'appréhender les dynamiques de concertation conjointe mises en place, les avancées du programme, le degré de réalisation des initiatives en cours, et les perspectives d'action.

3. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

I. Qualifications académiques :

Diplôme d'études universitaires supérieures (Master désiré) en sciences sociales, sciences politiques, relations internationales, développement ou tout autre domaine pertinent pour le projet

II. Années d'expérience:

- ✓ Une expérience professionnelle de 5 ans au moins dans la gestion des projets de développement ;

- ✓ Une expérience confirmée en gestion de projets de développement relatifs à la migration et au renforcement des capacités des institutions politiques est un atout ;

III. Compétences :

- ✓ Connaissances et expérience des approches de développement durable intégré avec des populations vulnérables et marginalisées ;
- ✓ Solide expérience en matière de gestion sensible au genre des équipes, d'animation, de concertation et de montage de partenariats avec des acteurs sociaux, professionnels et institutionnels variés ;
- ✓ Parfaite maîtrise des méthodes et outils de planification et de suivi-évaluation de projet, (Gestion axée sur résultats, analyse genre, etc) ;
- ✓ Il/elle doit être bilingue et maîtriser les langues arabe et française, et avoir une très bonne connaissance de l'anglais.
- ✓ Pratique du travail en équipe doublée d'un bon sens de l'organisation et de la gestion et de qualités d'analyse, de persuasion et de mobilisation ;
- ✓ Bonne connaissance opérationnelle des acteurs institutionnels et professionnels marocains concernés ;
- ✓ Bonne connaissance des stratégies sectorielles du gouvernement ;
- ✓ Expérience en matière de plaidoyer ;
- ✓ Expérience reconnue dans l'élaboration de documents de réflexion et de synthèse dans son domaine d'activité ;
- ✓ Connaissances et expérience en matière Etat de droit, droits humains, politiques publiques (une connaissance des institutions pénitentiaires est un atout) ;
- ✓ Aptitudes à l'utilisation d'outils informatiques et de bureautique.

4. DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION DE L'OFFRE

Les soumissionnaires devront soumettre le dossier tel qu'indiqué plus bas, permettant de faire les évaluations techniques et financières selon les critères ci-dessous :

1. Offre technique :

L'offre technique doit comporter les éléments suivants :

- **Note méthodologique** détaillant l'approche proposée pour la réalisation de la mission, les livrables, le chronogramme des tâches à réaliser ;
- **CV du/de la consultant(e)** mettant en valeur son expérience et ses compétences en lien avec la consultation ;
- **Liste de références similaires.**
- **Lettre d'intérêt et de disponibilité et offre financière (selon modèle en annexe 2)**

5. OFFRE FINANCIÈRE

- **Contrat forfaitaire**

L'offre financière pour la prestation devra comprendre un forfait d'honoraires total (y compris toutes autres charges liées à la réalisation des prestations, déplacements, etc).

Afin d'assurer une bonne comparaison des propositions financières, la proposition financière comprendra une ventilation du montant forfaitaire.

NB : La devise de l'offre :

- Devise locale (Dirham Marocain –MAD) ou, Dollar des Etats-Unis ou Euro

Conditions de conversion des devises : Pour les besoins de la comparaison de l'ensemble des soumissions, le PNUD convertira la devise indiquée dans la soumission dans la devise privilégiée par le PNUD à l'aide du taux de change opérationnel de l'ONU qui sera en vigueur à la date-limite de dépôt des soumissions ;

Les consultants régies par la loi marocaines sont tenus de faire leur soumission en monnaie

- **Echeancier de paiement**

Les paiements sont versés au consultant individuel en fonction du nombre de jours travaillés par mois .

	Livrables
1	Livrable 1 : à la fin du mois 1 : 1 rapport des réunions de coordination des équipes techniques et 1 rapport des équipes de communication
2	Livrable 2 : à la fin du mois 2 :1 rapport des réunions de coordination des équipes techniques et un rapport d'activité
3	Livrable 3 : à la fin du Mois 3 : 1 rapport des réunions de coordination des équipes techniques et 1 rapport des équipes de communication
4	Livrable 4 : à la fin du Mois 3 1 rapport des réunions de coordination des équipes techniques et un rapport d'activité
5	Livrable 4 :à la fin du Mois 5 : 1rapport des réunions de coordination des équipes techniques et un rapport de fin de mission et de note de pasation

6. ÉVALUATION

Les consultants individuels seront évalués comme suit :

1. Le prix le plus bas et une offre techniquement conforme

En utilisant cette méthode, un contrat sera attribué au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et déterminée comme étant, à la fois :

A) Efficace/conforme/acceptable, et

B) Offrant le prix/coût le plus bas.

« Efficace/conforme/acceptable » peut être défini comme respectant pleinement les termes de référence fournis.

Phase 1 : Evaluation technique des offres :

Critères de l'évaluation technique	Points
Méthodologie : - Qualité de l'offre et compréhension de la mission	.../30
Qualifications et compétences du consultant	.../70
- Compétences dans les domaines exigés (coordination, reporting, monitoring) ;	.../15
- Connaissances sur la thématique (contexte marocain sur les sujets migration/asile/jeunesse)	.../15
- Niveau et pertinence de la formation académique	.../15
- Expérience en matière des travaux similaires (Référence : plus de trois travaux)	.../15
- Maitrise du français et de l'anglais	.../10
	.../100

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% des de la note maximal des offres techniques (100 points)

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de références.

Phase 2 : Evaluation financière comparative des offres :

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * \frac{P_{min}}{P}$$

P : Prix de l'offre

Pmin : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

Phase 3 : Analyse technico-financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→70% pour l'offre technique

→30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

Annexes :

Annexe 2- LETTRE DE SOUMISSION AU PNUD CONFIRMANT L'INTERET ET LA DISPONIBILITE DU PRESTATAIRE INDIVIDUEL (IC)

Annexe 3- CONDITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONSULTANTS INDIVIDUELS.